



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX En exercice : 29 Présents : 24 Représentés : 4 Absent : 1</p> <p>DATE DE LA CONVOCATION : 31 octobre 2023</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : 22 septembre 2023</p>	<p><i>Président de séance : M. Franck LOMBARD</i></p> <p><i>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</i></p> <p><i>Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Mme Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET (arrivé à 18h40), Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Caroline BRULEY, Mme Pauline BRESSE et M. Benjamin BONNIOT- - BOUCHET.</i></p> <p><i>Etaient représentés : Mme Vanessa PUT DE GIULI ayant donné pouvoir à Mme Annabelle MOREL, M. Jamel BOUCHEHAM ayant donné pouvoir à M. Emmanuel LOMBARD, Mme Stéphanie LUSSIANA ayant donné pouvoir à M. Michel VARRONI, M. Eric FUSS ayant donné pouvoir à M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET</i></p> <p><i>Etait absente : Mme Audine FRECKMANN</i></p>
---	---

Délibération n°29

Rapporteur : Mme Annabelle MOREL

Objet : Rénovation énergétique du groupe scolaire Pringolliet - Demandes de subventions

La Ville d'Ugine s'engage en faveur de l'excellence des services à la population et de l'environnement.

Il est constaté que le secteur des bâtiments représente le premier poste de consommation énergétique à l'échelle communale, la rénovation et la qualité énergétique et environnementale des bâtiments est donc l'un des enjeux majeurs de la Commune.

Pour rendre les bâtiments plus économes en énergie, il est nécessaire de rénover massivement l'existant et développer des normes plus strictes en termes de consommation d'énergie pour les bâtiments neufs.

C'est donc dans cet objectif qu'il convient d'effectuer des travaux de rénovation énergétique sur le groupe scolaire Pringolliet en vue notamment, d'améliorer sa performance énergétique, de diminuer les consommations et les émissions de gaz à effet de serre.

Cette opération d'ampleur permettra une nette amélioration du confort des usagers de la structure et une optimisation considérable des dépenses d'énergies. Le projet comprend en

particulier l'isolation extérieure des bâtiments et le remplacement des menuiseries extérieures.

Le montant des travaux est estimé à 1 200 000 € et ils devraient débuter au printemps 2024, pour une durée prévisionnelle de dix-huit mois, les travaux ayant lieu en site occupé.

Afin de permettre l'effet levier nécessaire à la réalisation de ce projet, il convient de solliciter le soutien financier de l'Union Européenne au titre du FEDER
La Commission Municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- approuve le projet de rénovation énergétique du groupe scolaire Pringolliet tel que présenté ci-avant,

- autorise M. le Maire ou son représentant à solliciter, auprès de l'Union Européenne au titre du FEDER, les subventions les plus élevées possibles,

- autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20231106-DE29-061123-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/11/2023
Publication : 10/11/2023